Université de Montréal

La reconnaissance des acquis expérientiels

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : Maîtrise en sciences infirmières 2-630-1-1

Cours : SOI 6940 - Santé au travail de l'infirmière

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Infirmière ou infirmier ayant une expérience significative en santé au travail, pas nécessairement dans un milieu de soins (voir conditions préalables). La personne doit avoir travaillé minimalement 1 an à temps complet dans un secteur de santé au travail.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

	Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer oralement et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)	Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Réaliser, en collaboration, des projets de développement des connaissances ou de pratiques infirmières en clinique, en formation et en gestion, utilisant une démarche scientifique.	☐	☐	☐	☐
2	Cerner des problématiques de santé au travail et de sécurité-qualité liées directement ou indirectement aux soins des Personnes.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

	Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer oralement et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)	**Je suis très à l'aise**	**Je suis assez à l'aise**	**Je ne suis pas très à l'aise**	**Je ne suis pas à l'aise**
3	Analyser de manière critique les connaissances scientifiques, cliniques et théoriques.	☐	☐	☐	☐
4	Déterminer avec des collaborateurs la meilleure méthode pour mener à bien un projet de développement des connaissances ou de pratiques infirmières.	☐	☐	☐	☐
5	Déterminer les partenaires susceptibles de collaborer à la réalisation d'un projet d'amélioration de la qualité.	☐	☐	☐	☐
6	Analyser les implications pour les Personnes et pour le milieu d'implanter des changements de pratique et planifier la mise en application de modalités en vue de l'intégration des connaissances dans la pratique.	☐	☐	☐	☐
7	Proposer, entre infirmiers et infirmières partenaires des actions concertées au regard de problématiques d'avancement de la qualité des soins.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

	Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer oralement et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)	**Je suis très à l'aise**	**Je suis assez à l'aise**	**Je ne suis pas très à l'aise**	**Je ne suis pas à l'aise**
8	S'engager dans son organisation pour susciter le changement en vue de l'amélioration de la santé et de la qualité des soins.	☐	☐	☐	☐
9	Promouvoir et exercer une pratique exemplaire qui intègre le respect des diversités des Personnes et des professionnels.	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE, je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :

* Curriculum vitae complet et à jour:
Postes occupés
Dates d'embauche et de fin
Rôles et responsabilités dans chaque poste
Nombre d'années d'expérience cumulées
Formations complétées (grade, pays, date)

* **Lettre de motivation** qui explique pourquoi vous croyez avoir développé les acquis d'apprentissages visés par le cours

* Attestation d'emploi / Lettre de l'employeur

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Rendez-vous : la faculté prendra rendez-vous avec vous pour une évaluation en présence de la personne évaluatrice. Les modalités d'évaluation peuvent varier selon la nature des compétences à évaluer : mises en situation orales ou écrites, entrevue, etc.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :	
1	Correspondre au profil ciblé;
2	Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
3	Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :	
1	Soumettez votre demande en ligne en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
2	Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour (en un seul document pdf)
3	Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les sigles de cours, dans la section *Demande* du formulaire
4	À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à nous écrire en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.